

Conditions Générales (CG)

Location, Essais et Services de Transport de Véhicules

Arndt Automotive GmbH, Ruwerstraße 7a, 41464 Neuss, Allemagne

Version: 01 Novembre 2025

Cette traduction est fournie à titre informatif uniquement. En cas de divergences, la version allemande fait foi.

I. Champ d'Application

Les présentes Conditions Générales s'appliquent à tous les contrats de location, d'essai ou de transport de véhicules conclus entre Arndt Automotive GmbH (ci-après le « Prestataire ») et ses clients professionnels (ci-après le « Client »). Elles régissent également toute relation commerciale future, sauf accord écrit contraire. Les conditions générales du Client contraires ou divergentes ne sont pas reconnues, sauf acceptation écrite expresse du Prestataire.

II. Objet du Contrat

Le Prestataire met à disposition, loue ou transporte des véhicules (voitures, utilitaires, camions, tracteurs, véhicules spéciaux ou d'essai) conformément aux conditions convenues, pour une utilisation temporaire, des essais, des opérations logistiques ou des événements. Toute sous-location, transfert à des tiers ou utilisation à des fins de compétition ou illégales est interdite sans accord écrit du Prestataire.

III. Conclusion du Contrat et Paiement

Le contrat prend effet dès confirmation écrite ou électronique (e-mail, plateforme ou signature numérique). Tous les prix s'entendent hors taxes et soumis à la TVA légale. Le Prestataire peut exiger un acompte ou dépôt de garantie. Sauf accord contraire, les factures sont payables sous 14 jours après réception. En cas de retard de paiement, des intérêts légaux (§288 BGB) et des frais administratifs peuvent s'appliquer.

IV. Durée, Remise et Restitution du Véhicule

La location débute à la remise du véhicule au Client ou à un représentant autorisé. La remise et la restitution doivent être documentées (par protocole, photo ou via application). Le véhicule doit être restitué dans le même état qu'à la réception, hors usure normale. En cas de retard de restitution, le tarif journalier convenu s'applique pour chaque jour entamé. La perte de clés, documents ou accessoires est à la charge du Client.

V. Conditions d'Annulation

En cas d'annulation d'un projet ou d'une location, les frais suivants sont dus (calculés sur le prix net convenu):

- jusqu'à 12 semaines avant le début de location: 25 %
- jusqu'à 8 semaines avant le début de location: 50 %
- jusqu'à 4 semaines avant le début de location: 75 %
- jusqu'à 1 semaine avant le début de location: 85 %
- moins d'une semaine avant le début de location: 100 %

VI. Obligations du Client et Utilisation

Seuls les conducteurs autorisés et titulaires d'un permis valide peuvent conduire les véhicules. Le Client s'engage à respecter toutes les réglementations routières, douanières et de transport.

L'utilisation est interdite pour :

- des compétitions ou événements automobiles sans autorisation écrite;
- le transport non autorisé de personnes ou de marchandises;
- des trajets dans des zones de guerre ou à risque;
- toute conduite sous influence d'alcool, de drogues ou de médicaments.

Le Client répond du comportement de tous les conducteurs, employés et représentants.

VII. Véhicules Électriques

1. Les véhicules électriques sont remis batterie pleine et doivent être restitués avec un niveau équivalent.
2. Si le véhicule est restitué avec un niveau de charge inférieur, le Prestataire peut facturer les frais de recharge et une redevance de service.
3. Seuls des équipements de recharge agréés doivent être utilisés. Tout dommage lié à une recharge inadaptée (surchauffe, décharge profonde, etc.) est à la charge du Client.
4. Les batteries haute tension ne sont pas couvertes par l'assurance. Le Client est responsable de tout dommage, défaut ou perte y afférant, sauf faute du Prestataire.
5. Le Prestataire peut effectuer un diagnostic batterie après restitution. Les frais de réparation sont à la charge du Client si des dommages liés à son usage sont constatés.

VIII. Entretien, Dommages et Accidents

Le Client doit utiliser le véhicule avec soin, vérifier les niveaux et assurer son entretien courant. En cas de dommage, panne ou accident, le Prestataire doit être immédiatement averti via la hotline: +49 (0)2131 - 52338 - 300, et la police informée. Aucune réclamation adverse ne doit être reconnue. Un rapport complet d'accident doit être transmis dans les 48 heures. En cas de négligence grave, toute limitation de responsabilité devient caduque.

IX. Assurance et Responsabilité

Tous les véhicules sont assurés au titre de la responsabilité civile et partiellement contre l'incendie, le vol et les bris de glace. Une assurance tous risques ou une limitation de responsabilité peut être convenue par écrit; les franchises sont précisées dans le contrat. La limitation ne s'applique pas en cas de conduite sous influence, de négligence grave, d'usage non autorisé ou de trajets interdits. Le Client reste responsable des frais consécutifs, de remorquage ou de récupération imputables à sa faute.

X. GPS, Télématic et Protection des Données

Les véhicules peuvent être équipés de systèmes GPS/télématic utilisés exclusivement pour la sécurité, la prévention du vol, le suivi contractuel et la gestion des incidents. Le Prestataire traite les données personnelles selon l'article 6(1)(b) du RGPD. Les données sont supprimées dès qu'elles ne sont plus nécessaires ou à l'expiration des délais légaux. Les personnes concernées disposent de droits d'accès, de rectification, d'effacement et de portabilité. Responsable du traitement : Arndt Automotive GmbH, Ruwerstraße 7a, 41464 Neuss, Allemagne – datenschutz@arndt-automotive.de.

XI. Responsabilité du Prestataire

La responsabilité du Prestataire est engagée uniquement en cas de faute intentionnelle ou de négligence grave. En cas de négligence légère, elle est limitée aux dommages prévisibles et typiques. Toute responsabilité pour perte de profit ou dommages indirects est exclue, sauf atteinte à la vie, à l'intégrité physique ou à la santé.

XII. Prescription

Les créances du Prestataire pour dommages ou détériorations du véhicule se prescrivent un an après la restitution, mais au plus tard six mois après réception des dossiers officiels ou d'assurance.

XIII. Dispositions Finales

Toute modification ou ajout doit être fait par écrit. Si une disposition est invalide, les autres demeurent applicables.

Le droit allemand s'applique exclusivement. Le lieu d'exécution et de juridiction est Neuss (Allemagne). Ces

Conditions s'appliquent uniquement aux clients professionnels au sens de l'article 14 du BGB.